



J. HUDON & Cie

IMPORTATEURS

**D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS
EN GROS**

No. 304, Rue. St. Paul et 247, Rue des Commissaires

MONTREAL

J. HUDON,

CHAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

T. ST. GEORGE

98, Grande Rue St. Laurent, 98

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour pesage de travaux à griz, à l'enné, de gazelliers, de bestres, de couvertures en fortaine, en toile galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparation aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers sûrs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferblantier et articles en plomb de T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et sollicitude.

On y trouve également des rafraîchissements en glaceries de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en achètent en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières, fournitures à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 33

DEMENAGEMENT

J. HUDON & CIE. ont transporté leur magasin au No. 304 Rue St. Paul et No. 247 Rue des Commissaires où ils tiendront comme par le passé un assortiment complet et bien choisi d'épicerie, vins, liqueurs et provisions.

Ils profitent de cette occasion pour solliciter de leurs pratiques la continuation du patronage qui leur a toujours été si libéralement accordé. 29-42

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

L. A. LESIEUR

Entrepôt d'Épicerie, Liqueurs

ETC, ETC, ETC

Marché Bonsecours

(ANCIEN MAGASIN DE LA RIVET)

Entrée ouverte à domicile.

11 Avril

16-27



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 17 mars 1873.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 15 per cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

ADOLPHE GERMAIN

AVOCAT,

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTÉ RICHELIEU

RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales et de collectionner les taxes de Douane de Richelieu.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 22 Octobre 1872.

Distribuées:		MALLES.		Livrées	
A. M.	P. M.	ONTARIO.		A. M.	P. M.
8.00	Ottawa au chemin de fer (a)	6.00	6.45	
11.00	Provinc. d'Ontario... (a)	7.00	6.45	
	Rivière Ottawa par route	7.00	
QUEBEC.					
8.00	Québec-Trois-Rivières et	6.00	6.00	
	Sorel, par voie ferrée	7.00	7.00	
8.00	Québec, chemin de fer	
A. M.	Townships, C.F.T. Riv. Ar-	7.00	7.00	
8.15	thabasknet Riv. du Loup	5.30	12.45	
10.00	St. Armand et Hemmingford	
	St. Jean et Sherbrook	
10.00	De St. Jean et Rouse's Pt.	
	Shedden et la jonction du	
	chemin de fer Vt.	
MALLES LOCALES					
11.00	Beauharnois (route)....	6.00	
11.00	Chambly (aussi 6 A. M.) et	
	St. Césaire.....	1.30	
11.00	Contrecoeur, Varennes et	1.30	
	Vetchères.....	
11.00	Côte St. Paul et Tanneries	
	Ouest.....	10.30	
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00	
9.30	2.00	Lachine.....	6.00	2.00	
10.00	St. Lambert.....	2.00	
9.30	2.15	Laprairie.....	10.00	2.00	
11.00	Longueuil.....	6.00	1.30	
	N. Glasgow & St. Récollet	7.00	
	5.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00	
8.30	5.00	Pointe St. Charles	8.30	6.00	
	St. Laurent, St. Eustache,	
	St. Scholastique, et	
	1.30	Belle-Rivière.....	7.00	
	St. Jérôme, Ste. Rose et	
	2.30	St. Thérèse.....	7.00	
	St. Jean & Station, St.	2.00	
	Armand.....	8.00	
8.00	Trois-Rivières par la Ro-	1.30	
	vo Nord.....	
8.30	PROV. MARITIMES.	
	N.-Brunswick et Isle P.E.	7.00	
	Halifax, N.-E.....	7.00	
	Les malles pour N.-Nouve	
	sont envoyées tous les	
	jours à Halifax, et de là	
	la transmission se fera	
	tous les vendredis alter-	
	natifs à partir du 2 Jul.	7.00	
ETATS-UNIS.					
	Boston et les Etats de la	
8.45	Nouv.-Angleterre, ex-	7.45	2.15	
	cepté le Maine.....	
8.45	New York et les Etats	2.15	
	du Sud.....	
8.45	Island Pond, Portland et	12.45	
	le Maine.....	
8.11	Etats de l'Ouest et du Pa-	7.00	6.45	
	cifique et Manitoba....	
INDES OCCIDENTALES.					
	Lettres, etc., payés d'avance	
	via N.-York, sont expédiés	
	chaque jour à New-York	
	d'où partent les	
	autres malles.....	2.15	
	Pour Havane et Indes Occi-	
	dentales via Havane, tous	
	les jeudis P.M.	
	Pour St. Thomas, les Indes	
	Occidentales et Br.-Sil, le	
	23ème jour	
	de chaque mois.	
GRANDE BRETAGNE,					
	Par la ligne Canadienne.	7.00	
	Vendredi	
	Par la ligne W. & G. via	
	Par la ligne Cunard, Boston,	2.15	
	Lundi	

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.
b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10 O' A. M., 1.00, 6.00 et 9.00 P. M.

Le Dimanche à 9.00 P. M.

R. C. JAMIESON & CIE.

Manufacturiers de
VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE DE CHINE
Importateurs
HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-
REBENTINES, &c., &c.

No. 8 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean
MONTREAL.